

Institut d'Etudes Judiciaires

Objectifs

L'Institut d'Etudes Judiciaires de Brest prépare en 1 an :

- > - A l'examen d'entrée au Centre de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).
- > - Au concours d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature.
- > - Au concours de commissaires aux armées.

Compétences acquises

L'arrêté du 17 octobre 2016 définit de façon très large le programme de chaque épreuve.

Pour participer à l'examen, les candidats doivent être titulaires d'un master 1 de droit français ou équivalent à la date de l'examen (cf arrêté du 17 octobre 2016).

Les étudiants qui sont en cours de validation d'un master 1 peuvent s'inscrire, mais doivent valider leur master 1 pendant l'année universitaire en cours pour obtenir le droit de passer l'examen.

Conditions d'accès

Peuvent s'inscrire à l'Institut :

- > Les étudiants ayant validé intégralement une licence de droit et inscrits régulièrement en première année de master de Droit privé-Droit public ou de master Droit des Espaces et des Activités Maritimes au sein de la Faculté.
- > Les personnes ayant validé la première année d'un master en droit ou en sciences juridiques.
- > Les personnes titulaires d'une maîtrise en droit ou en sciences juridiques, d'un diplôme équivalent sanctionnant au moins quatre années d'études après le baccalauréat ou d'un diplôme d'un Institut d'études politiques.

Insertion professionnelle

- Magistrature
- Barreau
- Commissaires aux armées

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Formation accessible en : formation initiale, reprise d'études non financées, formation continue financée

Durée : 1 an

Contacts

Responsable formation : Gildas ROUSSEL

Scolarite DROIT -IEJ

Secretariat IEJ : 02.98.01.60.91 //// Bureau des inscriptions
02.98.01.60.89

Secretariat : scolarite-IEJ@univ-brest.fr /// Bureau inscriptions : scolarite-droit@univ-brest.fr

Programme

Annee IEJ

Epreuves d'admissibilité obligatoires

- Note de synthese 10h
- Droit des obligations 30h

Epreuves d'admissibilité à choix (spécialité+procédure)

- Bloc Droit international et européen
- Droit international et européen - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation

- Procédure administrative contentieuse. 15h
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends 15h

Epreuves d'admission

- Libertés et droits fondamentaux / préparation grand Oral 10h
- Langue vivante - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation

Stage facultatif

Dernière mise à jour le 11 avril 2017